

Optimiser les Cotations en Allergologie

Journée des Adhérents du SYFAL

Lyon - 31 janvier 2025

Dr Charles DZVIGA - Dr Maxime HOSOTTE

« *coter* »

Indiquer le cours de (une valeur, une marchandise)

Marcel Mauss - Bronislaw Malinowski - Karl Marx

Des que les zones d'échange s'élargissent le besoin de la monnaie s'est imposé

- *relation égalitaire car non personnifiée*
- *pas de dépendance: le paiement efface la dette*

La consultation est une marchandise « dématérialisée », qui a un coût

Ce coût dans la plupart des pays d'Europe est fixé par la société

Il reflète: - notre valeur pour la société, et les moyens de celle ci

- notre estime de nous

ne pas sous coter la valeur d'un acte fixé par la société

- notre combativité (= syndicalisation)

fonctionnement des grandes centrales syndicales



Programme

- **Données**

- Revenus et cotations
- Chiffres d'affaires

- **Classifications**

- Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP)
 - Histoire et définition
 - Règle de codage
 - Codes fréquents
 - Coefficients modificateurs
- Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM)
 - Principes
 - Notion de hiérarchisation et de valeurs
 - Règles de codage
 - Cumuls et association
 - Coefficients modificateurs

- **Environnement**

- Public vs. Privé
- Hôpital vs. Ville
- Secteur I, Secteur II, OPTAM...

- **Cas pratiques**

- Intérêt du matériel et principe de rentabilisation
- Cas de la contactologie et des séquences de soins
- Organisation de l'activité a plusieurs ou avec un/des assistant(s)



revenus et cotations

- facteurs psychologiques
- facteurs institutionnels (les cotations)
- facteurs liés à l'organisation de l'activité



Medscape janv.25: revenus moyen des médecins

- USA: 352 000 \$
- Canada: 273 000 \$
- Suisse: 200 000 CHF — paiement à l'heure
- Norvege: 170 000 € — salaire +/- complement libéral
- Allemagne: 160 000 € — libéral (acte flottant dans enveloppe fixe)
- Luxembourg: 140 000 €
- GB: 125 000 € — salaire (avec intéressement)
- ➔ France: 98 000 €
- Italie: 64 000 €
- Espagne: 50 000 €
- Portugal: 44 000 € — + 56 % pour homme
- Argentine: 21 000 \$
- Mexique: :19 000 \$



Revenu des allergologues

- USA:
 - 200 à 350 000 \$
- Allemagne :
 - 100 à 150 000 €
- GB:
 - 80 à 120 000 £
- France :
 - 66 000 €



L'échange et le commerce sont la base des relations, dans toutes les sociétés

Les régimes de troc:

L'échange (avec son contre échange)

a pu servir de base pendant des millénaires

bétail/ métal /fourrures /esclaves / femmes ...

médecine: jusqu'à création de la SS

inégalitaire

et source de conflits

Le don

outils de domination politique et de soumission

le partenaire est en position de dette



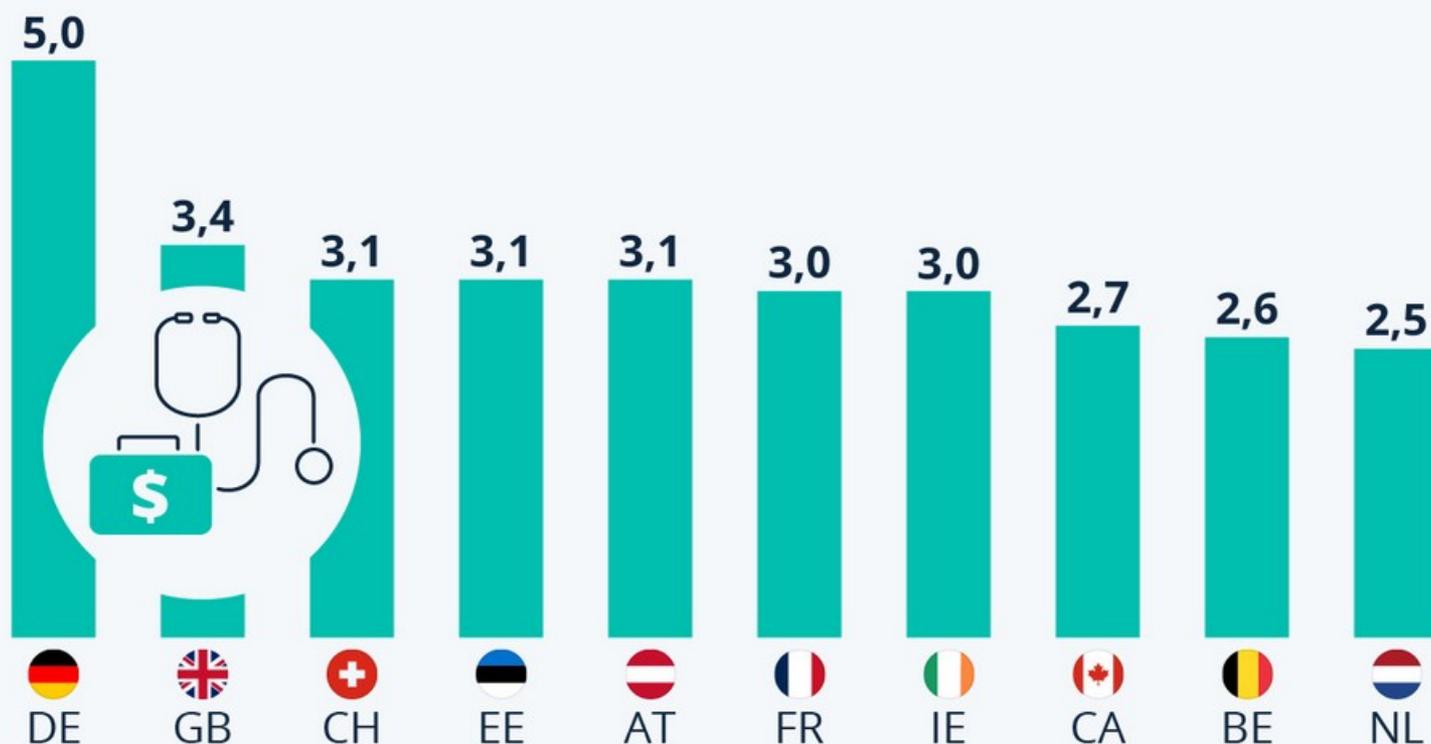
La pyramide des salaires

Distribution des salaires mensuels nets en France, en équivalent temps plein (et pourcentage) en 2023*



Combien gagnent les médecins par rapport au salaire moyen ?

Rémunération des médecins généralistes libéraux par rapport au salaire moyen en 2021 (ou année la plus proche)



Lecture : en France, les médecins généralistes libéraux gagnent en moyenne trois fois le salaire moyen.

Source : OCDE



Évolution des bénéfiques non commerciaux (2022/2021 spécialité)

Bénéfiques non commerciaux (BNC) 2022 par spécialité	Secteur 1		Secteur 2		Total secteur 1 et secteur 2		Évolution BNC 2022/2021		
	Nombre	BNC moyen	Nombre	BNC moyen	Nombre	BNC moyen	Secteur 1	Secteur 2	Total
<i>Ensemble des déclarations des médecins libéraux(*)</i>	79 772	84 724 €	22 498	116 737 €	102 270	91 767 €	-4,47%	-2,41%	-3,89%
<i>Médecine générale</i>	56 134	76 879 €	2 190	67 107 €	58 324	76 512 €	-5,68%	-7,02%	-5,72%
<i>Moyenne des spécialistes</i>	23 638	118 337 €	20 308	112 000 €	43 946	112 012 €	-2,93%	-2,17%	-2,65%
Allergologie	162	66 270 €	47	66 277 €	209	66 272 €	-6,15%	-9,13%	-6,79%
Anatomie cytologie pathologiques	260	147 935 €	56	102 937 €	316	139 957 €	6,24%	7,43%	7,75%
Anesthésie réanimation	1 278	133 356 €	1 362	194 036 €	2 640	164 662 €	-6,27%	1,92%	-2,16%
Cancérologie	400	268 620 €	102	218 969 €	502	258 531 €	-5,84%	-13,97%	-7,11%
Chirurgie	1 061	97 847 €	4 083	151 992 €	5 144	140 824 €	-2,86%	-2,85%	-2,83%
Dermato vénérologie	1 373	75 407 €	971	93 277 €	2 344	82 809 €	-7,70%	-1,66%	-5,08%
Endocrinologie et métabolisme	279	60 610 €	498	61 011 €	777	60 867 €	1,07%	-3,06%	-1,60%
Gastro entérologie hépatologie	853	117 653 €	693	136 484 €	1 546	126 094 €	-6,33%	-2,52%	-4,56%
Gériatrie	67	68 537 €	29	61 423 €	96	66 388 €	7,81%	-16,37%	-0,31%
Gynécologie médicale	316	48 910 €	282	66 172 €	598	57 050 €	-10,40%	-3,05%	-6,56%
Gynécologie médicale et obstétrique	105	59 124 €	101	95 841 €	206	77 126 €	-8,59%	-7,46%	-8,42%
Gynécologie obstétrique	741	75 934 €	1 916	107 076 €	2 657	98 390 €	-8,07%	-5,71%	-6,37%
Hématologie	23	67 902 €	15	131 799 €	38	93 125 €	1,03%	-12,31%	-2,69%
Médecine biologique	544	96 561 €	- (**)			96 119 €	9,92%		10,39%
Médecine d'urgence	17	44 145 €	- (**)			41 692 €	4,82%		-1,00%
Médecine interne	66	66 733 €	113	70 335 €	179	69 007 €	-6,78%	6,13%	1,16%
Médecine légale et expertises médicales	25	70 594 €			25	70 594 €	37,21%		37,21%
Médecine nucléaire	337	136 709 €	23	190 509 €	360	140 147 €	-1,95%	23,63%	-0,18%
Médecine physique et de réadaptation	173	71 191 €	147	79 397 €	320	74 961 €	-4,05%	-9,55%	-6,84%
Médecine vasculaire	442	106 893 €	137	128 497 €	579	112 005 €	-5,20%	7,09%	-2,13%
Néphrologie	376	149 404 €	27	65 597 €	403	143 789 €	-0,24%	15,07%	-0,23%
Neurologie	492	99 913 €	390	102 760 €	882	101 172 €	-2,69%	1,88%	-0,72%
Ophtalmologie	1 470	111 628 €	1 724	173 980 €	3 194	145 283 €	-4,34%	-2,08%	-3,42%
Oto- rhino laryngologie	558	101 735 €	1 072	114 272 €	1 630	109 980 €	-3,07%	0,84%	-0,47%
Pathologie cardio vasculaire	3 020	129 812 €	1 030	128 189 €	4 050	129 400 €	-4,78%	-3,49%	-4,47%
Pédiatrie	1 405	67 578 €	1 173	83 636 €	2 578	74 884 €	-1,42%	-0,48%	-0,95%
Pneumologie	715	103 841 €	254	93 466 €	969	101 122 €	-7,28%	0,57%	-5,70%
Psychiatrie	3 077	72 847 €	2 469	73 221 €	5 546	73 014 €	-1,08%	-0,73%	-0,92%
Radiologie imagerie médicale	3 196	113 814 €	733	138 226 €	3 929	118 368 €	1,08%	6,46%	1,95%
Rhumatologie	560	75 255 €	762	75 875 €	1 322	75 612 €	-6,12%	-0,55%	-2,95%
Stomatologie	156	132 116 €	74	127 975 €	230	130 784 €	-7,63%	-14,87%	-10,05%

Source CARMF - www.carmf.fr



Revenu des allergologues: répartition



		CA annuel en 2010	CA annuel en 2011	Bénéfice non commercial en 2010	Bénéfice non commercial en 2011	Ratio 2010	Ratio 2011
N	Valide	58	73	46	55	45	53
	Manquante	84	69	96	87	97	89
Moyenne		117 700	117 600	58 000	55 000	5,5	5,3
Minimum		22 000	10 000	300	0	,19	1,43
Maximum		285 000	310 000	140 000	160 000	146	153
Centiles	25	74 000	76 000	31 500	31 000	1,8	2
	50	110 000	105 000	50 000	49 000	2,2	2,2
	75	157 000	157 500	80 500	75 000	2,5	2,5

Clé de lecture : 58 allergologues ont répondu à leur CA annuel 2010, avec une moyenne de 117 700€. Le CA annuel minimum en 2010 était de 22 000 € et le maximum de 285 000 €. Le CA médian, proche de la moyenne était de 110 000 €. 25% des allergologues ont un CA inférieur à 74 000 € et 75% ont un CA supérieur à 157 000 € en 2010.

851CAB Allergologie					
STATISTIQUES FRANCE ENTIERE					
Echantillon : 71			Données : 2021		

en pourcentage	Ensemble des adhérents	1er quartile de recettes	2e quartile de recettes	3e quartile de recettes	4e quartile de recettes
----------------	------------------------------	--------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Recettes encaissées	124790 €	60874 €	90971 €	131114 €	214879 €
Débours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Honoraires rétrocédés	2509 €	64 €	1633 €	1364 €	6824 €
Montant net des recettes	122281 €	60810 €	89339 €	129750 €	208055 €
Bénéfice	51.0	47.4	43.7	51.7	54.9
Bénéfice comptable	62395 €	28822 €	39085 €	67131 €	114238 €



<i>en pourcentage</i>	<i>Ensemble des adhérents</i>	<i>1er quartile de recettes</i>	<i>2e quartile de recettes</i>	<i>3e quartile de recettes</i>	<i>4e quartile de recettes</i>
-----------------------	---------------------------------------	---	--	--	--

<i>Recettes encaissées</i>	124790 €	60874 €	90971 €	131114 €	214879 €
<i>Débours</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<i>Honoraires r�troced�s</i>	2509 €	64 €	1633 €	1364 €	6824 €
<i>Montant net des recettes</i>	122281 €	60810 €	89339 €	129750 €	208055 €
<i>Achats</i>	1.6	1.2	1.7	1.5	1.6
<i>Salaires nets</i>	3.1	2.2	2.0	2.9	4.0
<i>Charges sociales</i>	1.9	1.0	1.1	2.4	2.1
<i>Charges de personnel</i>	5.0	3.3	3.0	5.3	6.1
<i>CSG d�ductible</i>	3.8	3.1	2.9	3.6	4.5
<i>Autres imp�ts</i>	1.1	1.7	1.6	1.0	0.7
<i>Imp�ts et taxes</i>	4.8	4.7	4.5	4.5	5.2
<i>Loyers et charges locatives</i>	7.7	7.3	10.6	9.4	5.5
<i>Locations</i>	1.0	2.0	0.9	1.3	0.7
<i>Honoraires</i>	1.7	2.6	2.8	1.0	1.4
<i>Primes d'assurance</i>	0.9	1.0	1.0	1.1	0.6
<i>Autres TFSE</i>	4.5	5.5	5.4	4.0	4.1
<i>Frais de d�placement</i>	2.4	5.5	3.0	2.0	1.6
<i>Charges sociales personnelles</i>	14.8	16.0	15.9	14.0	14.4
<i>Frais de r�ception</i>	0.2	0.1	0.1	0.5	0.2
<i>Fournitures de bureau</i>	2.9	2.9	3.8	2.9	2.6
<i>Autres frais divers de gestion</i>	1.7	4.0	1.9	1.5	1.0
<i>Charges externes</i>	37.9	46.8	45.5	37.6	32.2
<i>Produits financiers</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Frais financiers</i>	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1
<i>R�sultat financier</i>	-0.2	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1
<i>Gains divers</i>	2.2	4.8	1.2	3.4	1.3
<i>Pertes diverses</i>	0.1	0.0	0.2	0.0	0.1
<i>Dotation aux amortissements</i>	1.7	1.1	2.3	2.5	1.1
<i>B�n�fice</i>	51.0	47.4	43.7	51.7	54.9
<i>B�n�fice comptable</i>	62395 €	28822 €	39085 €	67131 €	114238 €



carrières

- Liberal
 - Cabinet *libéral* / *SELARL* *SCM* *SCI*
 - cliniques
- Salarié
 - centre de soin
 - clinique
- Fonctionnaires
 - hôpital
 - organismes



NGAP

Nomenclature Générale des Actes Professionnels

- **Première Classification**
 - Regroupe toutes les professions médicales et paramédicales
 - Création par arrêté le 27 mars 1972
- **En allergologie**
 - pas d'acte technique NGAP non inscrit à la CCAM
 - Uniquement des actes « intellectuels »
- **Règle de base**
 - Lettre clé x coefficient x majoration
 - Pas d'association à la CCAM
 - Différences selon le secteur d'exercice
 - Secteur I, Secteur II, OPTAM ou non...



NGAP en allergologie

- APC
 - Avis Ponctuel de Consultant
- CS / C
 - Consultation
- MCS
 - Majoration de Coordination pour le médecin spécialiste correspondant
- MCU
 - Majoration urgence si le patient est vu dans les 48h, hors régulation
- TCS / TC
 - Téléconsultation
- TE2 / RQD
 - Télé expertise
- MOP
 - Majoration



Plus de majoration pour la pédiatrie...

APC

60€

- Avis donné par un médecin spécialiste
 - à la demande explicite du médecin traitant
- Le médecin correspondant adresse au médecin traitant ses conclusions
 - Courrier et propositions thérapeutiques
- Ne doit pas avoir reçu le patient dans les 4 mois précédents
 - Pour le même motif
- Peut revoir son patient lors d'une nouvelle consultation (CS)
 - peut facturer les actes techniques strictement nécessaires à l'établissement de son diagnostic
- Peut facturer un avis ponctuel de consultant dans un délai de 3 mois après la facturation du code TE2.
- Pas applicable au patient hospitalisé



CS / C

- Consultation

- Comporte généralement
 - un interrogatoire du malade,
 - un examen clinique,
 - une prescription thérapeutique.
- Pas de limite temporelle ou de nombre

26,50€

- Majoration

- MCS
 - Majoration de coordination
 - Notion de « retour d'information »

=31,50€



TCS

30€

- **Téléconsultation**

- Opportunité appréciée au cas par cas soit par le médecin traitant et le médecin correspondant
- s'inscrit également dans le principe d'une réponse territorialisée
 - Zone d'insuffisance de soin
- Compte rendu
 - Archivé dans le dossier patient
 - Transmis au médecin traitant
- Ne sont pas facturables avec la majoration MCS et les majorations d'urgence



TE2

20€

- **Telé expertise**

- Sa pertinence en fonction de la question à traiter est laissée à l'appréciation du médecin
- Obligations
 - Compte rendu archivé et transmis
 - Equipement adapté
 - *respect du secret médical*
 - *sécurité des informations transmises, en émission et en réception*
 - Consentement et information du patient
- Limité à 4 actes par an, par médecin requis, pour un même patient
- Réponse sous 7 jours
- Médecin requérant cote RQD

10€



MCU

15€

- Majoration d'Urgence

- Consultation demandée par le médecin traitant
- Prise en charge par le médecin correspondant dans un délai de 48 heures.
 - Passera à 4 jours en 2026...
- Autorisée pour tout médecin quel que soit son secteur
 - Mais à tarif opposable
- Retour d'information
 - Courrier archivé



MOP

5€

- Majoration Personne Agée

- Patients de plus de 80 ans
 - dont on n'est pas le médecin traitant
 - *Même pour les patients sans MT*
 - Egalement valable en téléconsultation
- Tarif opposable



CCAM

Classification Commune des Actes Médicaux

CCAM

- A remplacé le catalogue des actes médicaux (CdAM)
- Utilisée depuis le 1er janvier 2004
 - Description de l'activité réalisée
 - Facturation de l'activité des praticiens de ville,
 - se substitue progressivement à la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP)...



- Le code CCAM est un code alphanumérique à sept caractères :

- la 1re lettre : grand appareil anatomique ;
- la 2e lettre : organe (ou fonction) dans l'appareil ;
- la 3e lettre : action réalisée ;
- la 4e lettre : mode d'accès ou technique utilisée ;

- les trois derniers chiffres ont pour but de différencier les actes dont les quatre premières lettres sont identiques.

- Les trois types d'actes

- Acte de référence

- Par famille, il n'y a qu'un seul acte de référence qui a été choisi parmi les actes repères. C'est par rapport à cet acte de référence que seront hiérarchisés les actes repères et les autres actes. Pour cela, cet acte de référence à des valeurs de scores définis par convention

- Acte repère

- Il s'agit d'actes fréquents, bien connus des experts, dont le contenu médical et les modalités de réalisation sont bien standardisés.

- Acte passerelle

- Actes communs à d'autres spécialités

FGRB003

Acte de
référence

FGRB004

Acte repère

FGRB001

Acte simple

GLQP012

Acte passerelle



CCAM en Allergologie

FGRB003

Test allergologique par piqûre épidermique avec des substances administrées à concentration fixe

28,80
€

FGRB004

Test allergologique par piqûre épidermique avec des aliments natifs

37,92
€

FGRP003

Test allergologique épicutané en chambre close [Patch test] par tests orientés

38,55
€

FGRP005

Test allergologique épicutané en chambre close [Patch test] par batterie standard et tests orientés

46,14
€

FGRB002

Test allergologique par injection intradermique d'une substance administrée à concentration croissante

37,92
€

FGRB001

Test allergologique par injection intradermique de plusieurs substances administrées à concentration croissante avec au moins 2 dilutions

46,14
€



CCAM en Allergologie

FGRD003

Test de provocation par ingestion d'un allergène administré à concentration croissante avec risque élevé de réaction secondaire sévère

60,67
€

FGRD002

Test de provocation par ingestion d'un allergène à concentration fixe avec risque élevé de réaction secondaire sévère

43,61
€

FGRP009

Test de provocation conjonctival par allergène administré à concentration croissante

28,80
€

FGRD004

Test de provocation par allergène administré à concentration croissante par voie nasale

34,73
€

FGRP006

Test allergologique de provocation par plusieurs aliments natifs administrés par contact labial

34,76
€

FGRB007

Test d'introduction ou de réintroduction d'un allergène par injection à concentration croissante

61,30
€



CCAM en Allergologie

FGLB002

Injection d'extrait allergénique à concentration croissante par voie sous-cutanée, jusqu'à obtention de la dose d'entretien pour désensibilisation spécifique par méthode semiaccélérée ou accélérée [semirush ou rush]

85,15

€

FGLB001

Séance d'injection d'extrait allergénique à concentration donnée pour désensibilisation spécifique, par voie sous-cutanée

12,34

€

GLQP002

Mesure de la capacité vitale lente et de l'expiration forcée, avec mesure des volumes pulmonaires mobilisables et non mobilisables par pléthysmographie

76,80

€

GLQP012

Mesure de la capacité vitale lente et de l'expiration forcée, avec enregistrement [Spirométrie standard]

41,08

€

GAQD007

Rhinomanométrie antérieure sans test de provocation

28,80

€

CCAM ailleurs...

- **Cardiologie**

- DEQP003

- Électrocardiographie sur au moins 12 dérivations

14,52
€

- DZQM006

- Échographie-doppler transthoracique du coeur et des vaisseaux intrathoraciques

98,21
€

- DEPF033

- Interruption complète de circuit arythmogène au niveau de l'ostium des veines pulmonaires avec courant de radiofréquence ou cryothérapie, par voie veineuse transcutanée et voie transseptale

- **Ophthalmologie**

- BLQP010

- Examen de la vision binoculaire

25,67
€

1545€



Règle de base

- Association d'actes
 - Acte le plus élevé x (Acte le moins élevé /2)
 - Troisième et suivant ne comptent pas
 - Intérêt de les coter?
- Classification NGAP
 - Jamais d'association
 - Cas particulier
 - Article 18 NGAP
 - Radiographie thoracique, ECG, biopsies,..



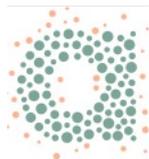
Les Codes d'association

- **Codage le plus fréquent:**

- On code le plus cher en premier code 1 et en dé cotant de 50% le second code 2 lorsque les actes sont faits dans la même séance de consultation

- **Mais on peut aussi utiliser le code 5**

- Correspond à une association d'actes fait dans 2 séances discontinues et dans la même journée pour le même patient
- Pour des raisons médicales ou dans l'intérêt du patient
- La justification doit être notée dans le dossier du patient
- Le dossier médical est tenu à disposition du service médical
- Les actes sont alors codés à tarif plein. Le code pour la 1ère séance est 1. La 2ème séance est codé 5.
- Il est possible de réaliser 2 actes différents dans chacune de ces 2 séances et la règle de codification 50% s'applique.



Environnement

- **Public vs. Privé**

- Public

- Cotation surtout statistique

- Privé

- Principale source de revenu
- Principale source de contrôle

- **Ville vs. Hôpital**

- Actes spécifiques justifiant une hospitalisation
- Produits spécifiques justifiant une hospitalisation

- Mais rien d'interdit...



- Notes d'environnement
 - Notes de certains actes CCAM
 - Définissent les conditions de réalisation
 - Opposable
 - Indication
 - Environnement
 - A l'exclusion de...
 - Non opposable
 - Tout le reste...

FGRB003

Prick test pour recherche d'allergie au latex, d'allergie médicamenteuse

Prick test avec nombre de substances testées supérieur ou égal à 10, témoins inclus, pour rhinite allergique

Environnement : permettant rapidement la reconnaissance et le traitement d'un choc anaphylactique

À l'exclusion de : test allergologique par piqure épidermique avec des aliments natifs (FGRB004)



- Séjour hospitalier

- GHM /GHS

- Groupes Homogènes de Séjour / Malade
- Enveloppe accordée aux établissements
 - Prise en charge paramédicale
 - Prise en charge administrative
 - Matériel
 - Hébergement
 - Cotation médicale dans le publique

23M21T

Désensibilisation et tests allergologiques nécessitant une hospitalisation

585,71€

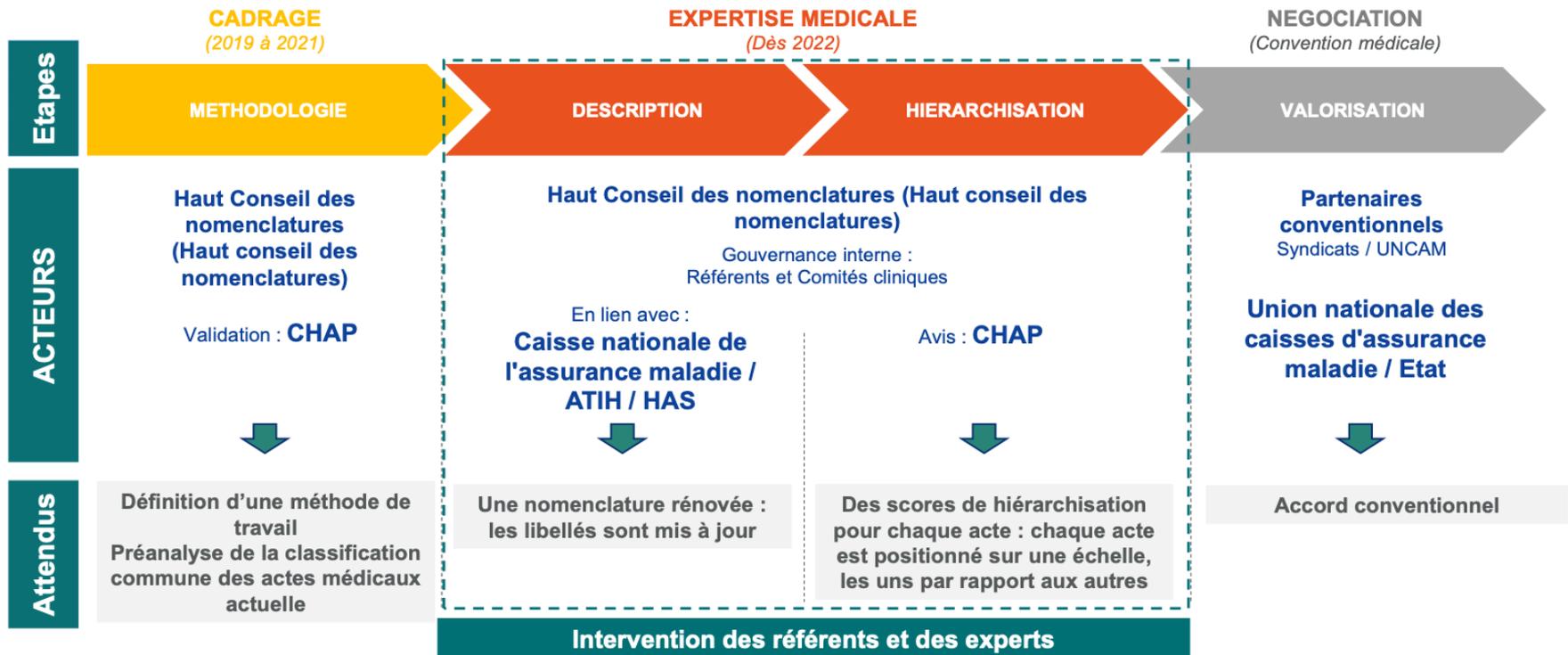
Publique

325,09€

Privé



L'ORGANISATION MACRO DES TRAVAUX DE RÉVISION DE LA CLASSIFICATION COMMUNE DES ACTES MÉDICAUX



- création acte de provocation à risque faible ?
- augmentation tests de contact ?



exemples

Rhinite + asthme

- cs + TC + EFR \rightarrow 45mn \rightarrow 91,20€ soit \rightarrow **121 €/h**
- cs1 : cs + EFR \rightarrow 25mn \rightarrow 60€
- cs 2: TC \rightarrow 20mn \rightarrow 51,40€ \rightarrow 111,40€ soit \rightarrow **148 €/h**
- - cs 1: cs \rightarrow 20mn \rightarrow 60€
- - cs 2: EFR+TC \rightarrow 25mn \rightarrow 91,20€ \rightarrow 151,20€ soit **201 €/h**
- 3 cs \rightarrow 60 + 51,40 + 76,80 = 188,20€ soit **250 €/h**



eczema / DA

- Cs 1 → 20 mn → APC = 60€
 - Cs 2 → patch+TC 30 mn → FGRB 003+4/2 → 51, 20€
 - Cs 3 → lecture patch 30mn → FGRP005 → 46,14 E **soit**
118 €/h
-
- Cs 1 → TC 30 mn → APC 60€
 - Cs 2 → pose patch 20 mn → gratuit
 - Cs 3 → lecture patch 30 mn → FGRP005 → 46,14€ **soit**
80 €/h



Etude économique des tests de contact - Annick Barbaud –Charles Dzyga

- Le tarif actuel pour l'acte FGRP 005 correspondant au bilan global évoqué sus-dessus, est de 45€

- Coût réel :- 1 plaque vide vaut entre 1,37 et 2,5 euros selon le type

1 seringue d'allergène standard vaut 19 euros

1 seringue lactones ou fragrances II vaut 43 euros

1 seringue sert pour 20 tests (données du fabricant)

une batterie « médiane »

= une batterie standard, une batterie complémentaire avec 10 allergènes, une batterie produits du patient avec 15 allergènes.

batterie standard

Le True Test, correspondant à peu près à une batterie standard, est vendu tout préparé à 30 euros.

- Batterie standard préparée par le médecin

3 plaques = 4 euros 50

allergènes = 29 euros

$(19 \times 26) + (43 \times 2) / 20$

= 34 euros

batterie complémentaire

- on se basera sur 10 allergènes

1 plaque = 1 euro 50

allergènes = 9 euros 50

$(19 \times 10) / 20 = 9,5$

= 11 euros

batterie personnelle

2 plaques = 3 euros

temps médical

En se basant sur le coût d'une heure d'un médecin généraliste

(5 patients par heure à 22 euros la consultation, soit 110 euros de l'heure), on peut estimer le temps médical à :

1 H 30 X 110 euros = 165 euros

coût global

à 250 euros. Il faut noter que nous avons

choisi pour l'exemple une batterie de tests « moyenne ».



En bonus...

OPTAM

- Option Pratique Tarifaire Maîtrisée

- Secteur 1

- Le droit aux dépassements

- Secteur 2

- Moins de dépassement
- Des dépassements moins hauts

- Actes mieux valorisés

- Patients mieux remboursés

- Prime

- De 3 à 9% des honoraires à tarif opposable

FGRB004

33,57

Non OPTAM

37,02

OPTAM



- Objectifs
 - Variables selon les spécialités
 - Variables selon les régions



Impact des associations d'actes

Le cas est différent, ne pas hésitez à utiliser les « calculettes OPTAM » en

